

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2453**13 novembre 2010****SOMMAIRE**

A & A Company S.A.	117725	Fintrust S.A.	117734
Arden Industries Corporation Holding S.A.	117723	Flagstone Capital Management Luxem- bourg SICAF - FIS	117734
Autolux D.G. S. à r.l.	117723	Flexilog GmbH	117735
Balmossie Holding S.à r.l.	117725	F.M.O. Holding S.A.	117727
C2Trans Holding S.A	117724	Frentab S.A.	117735
CALOOCAN Spf S.A.	117701	Fuchs Invest	117737
Camsca, s.à r.l.	117701	GCI Partners S.à r.l.	117743
Carat (Lux) SICAV	117702	Gestion Financière et Patrimoniale S.A.	117737
Carmatel Holding S.A.	117701	Globalport S.à r.l.	117732
Carpenter Technology Luxembourg S.à r.l.	117698	Global Refund Holdings One S.à r.l.	117738
Cesar Capital	117704	House International S.A.	117728
Cesar Capital	117703	IFDC Investment Management Co. S.A.	117742
CGI Information Systems and Manage- ment Consultants II Luxembourg Sàrl .	117705	Laksmi S.A.	117740
Chalet Dani S.à.r.l.	117705	Lone Star Capital Investments S.à r.l. ...	117708
Colfer S.A.	117707	LSF4 Mega Investments S.à.r.l.	117735
Compagnie Financière de la Clerve S.A.	117708	Luxfin Holding S.à.r.l.	117705
Content Union S.A.	117721	Matrix Investments S.A.	117741
Cool Cat Luxembourg S.à r.l.	117721	Mc Clou S.A.	117733
CP Valentine International S.A.	117722	NIS Holdings S.à r.l.	117743
Cresford Real Estate S.A.	117722	OBA Group SA	117737
Cresford Real Estate S.A.	117722	PaaLim S.A.	117736
CSC Computer Sciences S.A.	117723	Private Jets Luxembourg S.A.	117739
Cura/GGP Investment Corporation	117738	Royal Securities S.A.	117705
Cyonie Ré	117721	Socclair Equipements S.A.	117740
Eckmul	117725	Tishman Speyer Brienner Strasse G.P. S.à r.l.	117702
E.D. Maler- Fassadenarbeiten G.m.b.h. ..	117724	Tishman Speyer Karlshoefe Holdings S.à r.l.	117738
E.K.B. Investment S.A.	117724	TS Deutschland Portfolio Holdings S.à r.l.	117707
Epicerie Luisi s.à r.l.	117726	TS Kaiserkarree Holdings S.à r.l.	117726
Fassbinder, Bidaine Luxembourg S.A. ...	117727	TWS - Europe S.A.	117740
Faune Holding S.A.	117731	Vineyard S.C.I.	117727
Faune Holding S.A.	117731	Vuksan S.A.	117734
Fidastur Investissements S.A.	117732	Window Impex S.à r.l.	117701
Finnet SA	117732		

Carpenter Technology Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.617.462,50.**

Siège social: L-2361 Strassen, 5, rue des Primeurs.

R.C.S. Luxembourg B 155.423.

—
 In the year two thousand and ten, on the 8th day of the month of October.

Before Maître Blanche MOU TRIER, notary, residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared

CRS Holdings, Inc., a company incorporated under the laws of the State of Delaware with registered office at 1105 North Market Street, Suite 601, Wilmington DE 19801, USA, registered with the State of Delaware, Secretary of State, Division of Corporations under number 920575035-2289227,

represented by Me Stéphanie Damien, licenciée en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated on 5 October 2010 (which shall be registered together with the present deed), being the sole shareholder and holding all one thousand (1,000) shares in issue in "Carpenter Technology Luxembourg S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 5, rue des Primeurs L-2361 Strassen and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 155423, incorporated on 13 September 2010 by deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The proxyholder declared and requested the notary to record that:

1. The sole shareholder holds all one thousand (1,000) shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

2. The items on which resolutions are to be passed are as follows:

Increase of the issued share capital of the Company from twelve thousand five hundred Euros (€12,500) to one million six hundred seventeen thousand four hundred sixty-two Euros fifty cents (€ 1,617,462.50) by the issue of one hundred twenty-eight thousand three hundred ninety-seven (128,397) shares with a par value of twelve Euros fifty cents (€12.50) each (the "New Shares") for a total subscription price of sixteen million forty-nine thousand six hundred forty-nine Euros ninety cents (€ 16,049,649.90), including a share premium of an aggregate amount of fourteen million four hundred forty-four thousand six hundred eighty-seven Euros forty cents (€ 14,444,687.40) (the "Subscription Price"); subscription to the New Shares by CRS Holdings, Inc. (the "Subscriber"), the sole shareholder of the Company; payment of the Subscription Price by the Subscriber by way of a contribution in kind of all two hundred and fifty thousand (250,000) shares in issue in Carpenter Powder Products AB (formerly known as "Nyby Uddeholm Powder AB" and "Anval Nyby Uddeholm Powder Aktiebolag"), a Swedish private limited liability company, having its registered office at Box 45, 644 21 Torshälla, Eskilstuna, Sweden and registered with the Swedish Companies Registration Office under number 556223-2594 (the "CPP Shares") and held by the Subscriber (the "Contribution in Kind"); approval of the valuation of the Contribution in Kind at sixteen million forty-nine thousand six hundred forty-nine Euros ninety cents (€ 16,049,649.90), being the net book value of the CPP Shares; allocation of an amount equal to the nominal value of the New Shares, being one million six hundred four thousand nine hundred sixty-two Euros fifty cents (€ 1,604,962.50), to the share capital of the Company and allocation of the difference between the Subscription Price and the nominal value of the New Shares, being fourteen million four hundred forty-four thousand six hundred eighty-seven Euros forty cents (€ 14,444,687.40), to the freely distributable share premium account of the Company; consequential amendment of article 5 of the articles of association of the Company as set forth below:

" Art. 5. Share capital. The issued share capital of the Company is set at one million six hundred seventeen thousand four hundred sixty-two Euro fifty cents (€ 1,617,462.50) divided into one hundred twentynine thousand three hundred ninety-seven (129,397) shares with a par value of twelve Euro fifty cents (€12.50) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association and the Company may proceed to the repurchase of its other shares upon resolution of its shareholders.

Any available share premium shall be distributable."

Thereafter the following resolution was passed by unanimous decision:

Sole resolution

The sole shareholder of the Company resolved to increase the issued share capital of the Company from twelve thousand five hundred Euros (€12,500) to one million six hundred seventeen thousand four hundred sixty-two Euros fifty cents (€ 1,617,462.50) by the issue of the New Shares for the Subscription Price.

The Subscriber, being the sole shareholder of the Company, represented as hereaforementioned, subscribed to the New Shares.

The total Subscription Price of the New Shares is fully paid up by the Subscriber by way of a contribution in kind of the CPP Shares held by the Subscriber, being the Contribution in Kind. The Contribution in Kind has been the subject

of a report of the board of managers of the Company dated on 5 October 2010 (a copy of which is annexed to the present deed to be registered therewith).

The conclusion of such report reads as follows:

“In view of the above the board of managers concludes that the value of the CPP Shares amounts to sixteen million forty-nine thousand six hundred forty-nine Euros ninety cents (€ 16,049,649.90) being at least equal to the Subscription Price to be paid in kind.”

The sole shareholder of the Company resolved to value the Contribution in Kind at sixteen million forty-nine thousand six hundred forty-nine Euros ninety cents (€ 16,049,649.90), being the net book value of the CPP Shares.

Evidence of the transfer of the Contribution in Kind to the Company was shown to the undersigned notary.

The sole shareholder of the Company resolved to allocate an amount equal to the nominal value of the New Shares, being one million six hundred four thousand nine hundred sixty-two Euros fifty cents (€ 1,604,962.50), to the share capital of the Company and the difference between the Subscription price and the nominal value of the New Shares, being fourteen million four hundred forty-four thousand six hundred eighty-seven Euros forty cents (€ 14,444,687.40), to the freely distributable share premium account of the Company.

To reflect the capital increase, the sole shareholder of the Company resolved to amend article 5 of the articles of association of the Company as set forth in the agenda.

There being no further item on the agenda the meeting was closed.

Cost and Expenses

The costs, expenses, remunerations or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of share capital are estimated at Eur 5.700.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the appearing party, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and the French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day beforementioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le huit octobre.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand Duché de Luxembourg,

A comparu

CRS Holdings, Inc., une société constituée conformément à la loi de l'état de Delaware, ayant son siège social au 1105 North Street, Suite 601, Wilmington DE 19801, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès de l'état du Delaware, Secretary of State, Division of Corporations sous le numéro 920575035-2289227,

représentée par Me Stéphanie Damien, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 5 octobre 2010 (qui sera enregistrée avec le présent acte), étant l'associé unique détenant toutes les mille (1.000) parts sociales émises dans «Carpenter Technology Luxembourg S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, rue des Primeurs, L-2361 Strassen et inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155423, constituée le 13 septembre 2010 suivant acte reçu du notaire soussigné, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'associé unique détient toutes les mille (1.000) parts sociales émises dans la Société de sorte que des décisions peuvent valablement être prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

II. Les points sur lesquels des résolutions doivent être passées sont les suivants:

Augmentation du capital social de la Société de douze mille cinq cent euros (€12.500) à un million six cent dix-sept mille quatre cent soixante-deux euros cinquante centimes (€1.617.462,50) par l'émission de cent vingt-huit mille trois cent quatre-vingt-dix-sept (128.397) parts sociales ayant une valeur nominale de douze euros cinquante centimes (€12,50) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales») pour un prix total de souscription de seize millions quarante-neuf mille six cent quarante-neuf euros quatre-vingt-dix centimes (€16.049.649,90), incluant une prime d'émission d'un montant total de quatorze millions quatre cent quarante-quatre mille six cent quatre-vingt-sept euros quarante centimes (€14.444.687,40) (le «Prix de Souscription»); souscription aux Nouvelles Parts Sociales par CRS Holdings, Inc. (le «Souscripteur»), l'associé unique de la Société; paiement du Prix de Souscription par le Souscripteur au moyen d'un apport en nature de toutes les deux cent cinquante mille (250.000) actions émises dans Carpenter Powder Products AB (auparavant «Nyby Uddeholm Powder AB» et «Anval Nyby Uddeholm Powder Aktiebolag»), une société privée à responsabilité limitée suédoise, ayant son siège social à Box 45, 644 21 Torshälla, Eskilstuna, Suède et inscrite auprès du Swedish Companies Registration Office sous le numéro 556223-2594 (les «Actions CPP») et détenues par le Souscripteur (l'«Apport en Nature»); acceptation de l'évaluation de l'Apport en Nature à seize millions quarante-neuf mille six cent quarante-neuf euros quatre-vingt-dix centimes (€16.049.649,90), étant la valeur comptable nette des Actions CPP; allocation d'un montant équivalent à la valeur

nominale des Nouvelles Parts Sociales, étant un million six cent quatre mille neuf cent soixante-deux euros cinquante centimes (€1.604.962,50), au capital social de la Société et allocation de la différence entre le Prix de Souscription et la valeur nominale des Nouvelles Parts Sociales, étant quatorze millions quatre cent quarante-quatre mille six cent quatre-vingt-sept euros quarante centimes (€14.444.687,40), au compte librement distribuable prime d'émission de la Société; modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société de la manière suivante:

« **Art. 5. Capital social.** Le capital social émis de la Société est fixé à un million six cent dix-sept mille quatre cent soixante-deux euros cinquante centimes (€1.617.462,50) divisé en cent vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-dix-sept (129.397) parts sociales d'une valeur au pair de douze euro cinquante centimes (12,50 €) chacune. Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution prise par les associés délibérant dans les conditions requises pour une modification des présents statuts et la Société peut procéder au rachat de ses autres parts sociales sur base d'une résolution de ses associés.

Toute prime d'émission disponible sera distribuable.»

Après approbation de ce qui précède, la résolution suivante a été passée:

Résolution unique

L'associé unique de la Société a décidé d'augmenter le capital social de la Société de douze mille cinq cent euros (€12.500) à un million six cent dix-sept mille quatre cent soixante-deux euros cinquante centimes (€1.617.462,50) par l'émission des Nouvelles Parts Sociales pour le Prix de Souscription.

Le Souscripteur, étant l'associé unique de la Société, représenté comme susmentionné, a souscrit aux Nouvelles Parts Sociales.

Le Prix de Souscription total des Nouvelles Parts Sociales est entièrement libéré par le Souscripteur au moyen d'un apport en nature des Actions CPP détenues par le Souscripteur, étant l'Apport en Nature. L'Apport en Nature a fait l'objet d'un rapport du conseil de gérance de la Société daté du 5 octobre 2010 (une copie de celui-ci est annexée au présent acte afin d'être enregistré avec ce dernier).

La conclusion de ce rapport est la suivante:

«Au vu de ce qui précède, le conseil de gérance conclut que la valeur des Actions CPP s'élève à seize millions quarante-neuf mille six cent quarante-neuf euros quatre-vingtdix centimes (€16.049.649,90), étant au moins égale au Prix de Souscription devant être payé en nature.»

L'associé unique de la Société a décidé d'évaluer l'Apport en Nature à seize millions quarante-neuf mille six cent quarante-neuf euros quatre-vingt-dix centimes (€16.049.649,90), étant la valeur comptable nette des Actions CPP.

Preuve du transfert de l'Apport en Nature à la Société a été montrée au notaire soussigné.

L'associé unique de la Société a décidé d'allouer un montant équivalent à la valeur nominale des Nouvelles Parts Sociales, étant un million six cent quatre mille neuf cent soixante-deux euros cinquante centimes (€1.604.962,50), au capital social de la Société et la différence entre le Prix de Souscription et la valeur nominale des Nouvelles Parts Sociales, étant quatorze millions quatre cent quarante-quatre mille six cent quatre-vingtsept euros quarante centimes (€14.444.687,40), au compte librement distribuable prime d'émission de la Société.

Afin de refléter l'augmentation de capital, l'associé unique de la Société a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société de la manière prévue dans l'ordre du jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la décision de l'associé unique a été clôturée.

Dépenses

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société sont estimés à Eur 5.700.-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite, le mandataire a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: S.Damien, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 11 octobre 2010. Relation: EAC/2010/12107. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A.Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 12 octobre 2010.

Référence de publication: 2010135325/167.

(100154579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2010.

CALOOCAN Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 78.376.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2010.

Référence de publication: 2010134594/10.

(100153967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Carmatel Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 85.111.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 7 octobre 2010

- Il est pris acte de la démission de Monsieur Serge KRANCENBLUM de son mandat d'Administrateur et de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration avec effet immédiat.

- Madame Anne-Marie GREGIS, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est cooptée en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Serge KRANCENBLUM, démissionnaire, avec effet immédiat et ce pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013.

- Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein une Présidente en la personne de Madame Ariane VIGNERON. Cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013.

Fait à Luxembourg, le 7 octobre 2010.

Certifié sincère et conforme

CARMATEL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010134600/23.

(100154102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Camsca, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3918 Mondcerange, 1, rue d'Ehlerange.
R.C.S. Luxembourg B 123.935.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010134595/9.

(100154216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Window Impex S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 20, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 155.959.

L'an deux mille dix, le quatorze septembre.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck,

Ont comparu:

1.- Monsieur Jan KOUROU, indépendant, né à Malines, le 6 février 1969, demeurant à B-1180 Bruxelles, 64, Avenue Winston Churchill,

agissant tant en son nom personnel, qu'en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour compte de

2.-Monsieur Alexandre MORICHOVITIS, employé, né à Bruxelles, le 28 février 1977, demeurant à B-1620 Drogenbos, 1, rue courte Linkebeek.

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 13 septembre 2010.

Laquelle procuration après avoir été paraphée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

3. La société anonyme «ALYA INVEST S.A», avec siège social à L-8399, Windhof, 20, rue de l'Industrie, créée par acte passé par-devant le notaire instrumentaire en date du 9 septembre 2010, en voie de formalisation et en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des sociétés.

représenté par son administrateur unique Monsieur Jan KOUROU, prénommé.

Les comparants agissant en leur qualité d'associés représentant l'intégralité du capital social, de la société à responsabilité limitée «WINDOW IMPEX S.à r.l.», avec siège social à L-8832 Rombach, 18, route de Bigonville,

constituée suivant acte reçu par la notaire instrumentant en date du 10 septembre 2010, non encore publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, et en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

ont requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés transfèrent le siège social vers L-8399 Windhof, 20, rue de l'Industrie et en conséquence décident de modifier l'article 2 des statuts comme suit:

« **Art. 2.** Le siège de la société est établi dans la commune de Koerich.»

Deuxième résolution

Les associés décident de changer l'article 12 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.»

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.KOUROU, A.MORICHOVITIS, P. PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 17 septembre 2010. DIE/2010/8769. Reçu soixante-quinze euros EUR 75.-

Le Receveur (signé): J. Tholl.

POUR COPIE CONFORME AUX FINS DE PUBLICATION AU MEMORIAL C.

Ettelbruck, le 11 octobre 2010.

Le notaire

Référence de publication: 2010136244/45.

(100155340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2010.

Carat (Lux) SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 73.244.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Référence de publication: 2010134598/10.

(100153999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Tishman Speyer Brienner Strasse G.P. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 116.067.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 30 septembre 2010 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société:

- Monsieur Gilles Bonnier, né le 9 Décembre 1967, à Paris, France, avec adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

Il résulte également desdites résolutions que les personnes suivantes ont été nommées avec effet immédiat aux fonctions de gérant de catégorie A de la Société, pour une durée indéterminée:

- Monsieur Bernard Penaud, né le 10 décembre 1965, à Brive-La-Gaillarde, France, avec adresse professionnelle au 49-51, Avenue George V, 75008 Paris, France, et

- Monsieur Michael Spies, né le 4 septembre 1957, à Boston, Massachusetts, Etats Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE Londres, Royaume-Uni.

Le Conseil de gérance de la Société se compose, depuis le 30 septembre 2010, comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Bernard Penaud, prénommé,

- Monsieur Michael Spies, prénommé,

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Jerry I Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, avec professionnelle adresse au 176, East 72nd Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Madame Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 176, East 72nd Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 265, East 66th Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique.

Gérants de catégorie B:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;

- Madame Vinessa Sweeney, née le 15 novembre 1979 à Chester, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg; et

- Monsieur Nicolas Veyer, né le 1^{er} septembre 1973 à Lille, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 11 octobre 2010.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

Signature

Référence de publication: 2010136769/44.

(100156588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2010.

Cesar Capital, Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 155.889.

L'an deux mille dix, le sept octobre.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «CESAR CAPITAL», établie et ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 28, Boulevard Joseph II, constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date de ce jour, non encore publié au Mémorial C, en voie d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

La séance est ouverte à 14.00 heures, sous la présidence de Monsieur Patrick ROCHAS, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Aida FERREIRA, employée privée, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Catherine CALVI, employée privée, demeurant professionnellement à L-1840 Luxembourg, 28, Boulevard Joseph II.

Le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les TRENTE-ET-UNE (31) actions d'une valeur nominale de MILLE EUROS (€ 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (€ 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-

après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour. Resteront pareillement annexées aux présentes la liste de présence, ainsi que la procuration émanant de l'actionnaire représenté, lesquelles, après avoir été signées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, seront soumises avec ledit acte aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Augmentation du capital social de la société d'un montant de SIX MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE EUROS (€ 6.999.000,-) pour le porter de son montant actuel de TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (€ 31.000,-) à SEPT MILLIONS TRENTE MILLE EUROS (€ 7.030.000,-) par la création et l'émission de SIX MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (6.999) actions nouvelles d'une valeur nominale de MILLE EUROS (€ 1.000,-) chacune. Souscription et libération des actions nouvelles par l'actionnaire unique actuel.

2.- Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.

3.- Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de SIX MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE EUROS (€ 6.999.000,-) pour le porter de son montant actuel de TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (€ 31.000,-) à SEPT MILLIONS TRENTE MILLE EUROS (€ 7.030.000,-) par la création et l'émission de SIX MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (6.999) actions nouvelles d'une valeur nominale de MILLE EUROS (€ 1.000,-) chacune.

Les nouvelles actions sont entièrement souscrites et libérées moyennant des versements en numéraire d'un montant total de SIX MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE EUROS (€ 6.999.000,-) par l'actionnaire unique actuel.

La preuve de l'augmentation de capital au montant de SIX MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE EUROS (€ 6.999.000,-) a été prouvée au notaire instrumentant sur le vu d'un certificat bancaire.

Deuxième résolution

Suite à ce qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à SEPT MILLIONS TRENTE MILLE EUROS (€ 7.030.000,-), représenté par SEPT MILLIONS TRENTE MILLE (7.030.000) actions d'une valeur nominale de MILLE EUROS (€ 1.000,-) chacune.»

Les autres alinéas de l'article 5 restent inchangés.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Frais

Les frais, dépenses, charges et rémunérations en relation avec les présentes sont tous à charge de la société.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: P. Rochas, A. Ferreira, C. Calvi, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 06 octobre 2010. Relation: EAC/2010/12024. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 8 octobre 2010.

Référence de publication: 2010134601/66.

(100153657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Cesar Capital, Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 155.889.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 octobre 2010.

Référence de publication: 2010134602/10.

(100153799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

CGI Information Systems and Management Consultants II Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2417 Luxembourg, 10, rue de Reims.
R.C.S. Luxembourg B 154.815.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 8 octobre 2010.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2010134603/12.

(100153613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Royal Securities S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 146.821.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 2010

Première résolution

L'assemblée accepte les démissions présentées de M. Gérard Scheiwen, M. Luc Nickels et Premium Advisory Partners S.A. et nomme comme nouveaux administrateurs pour le terme de trois ans:

- a) Monsieur Yves DISIVISCOUR, né à Ettelbruck le 4 février 1974
demeurant professionnellement 29, rue de la Gare, L-7535 Mersch
- b) Monsieur Bruno NIGRO, né à Roma (Italie) le 3 mars 1962
demeurant professionnellement à 1 Brunswick Place, SO15 2PT Southampton,
Hampshire, U.K.

c) LUXADVISE S.A., ayant son siège social à 25B Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, représentée par son représentant permanent Monsieur Joe WOLLMERING, né à Ettelbruck le 6 juin 1964, demeurant professionnellement à 29, rue de la Gare, L-7535 Mersch.

Un mandataire

Référence de publication: 2010134813/20.

(100154095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Chalet Dani S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4710 Pétange, rue d'Athus.
R.C.S. Luxembourg B 80.471.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010134604/9.

(100153991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Luxfin Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 117.089.

DISSOLUTION

In the year two thousand and ten, on the eighth of October;

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing at Luxembourg, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

The company Investmo Limited, a limited partnership governed by the laws of the Seychelles, established and having its registered office in SY - Mahe, OT Center-Victoria,

here represented by Mrs. Christelle FILA, employee, residing professionally in L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, by virtue of a proxy given under private seal, said proxy after having been initialed "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed.

Such appearing party, represented as said before, declares and requests the notary to act:

1) That LUXFIN HOLDING S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, established and having its registered office in L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 117089 (the "Company"), has been incorporated pursuant to a deed of M^e Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, on the 2nd of June 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, number 1563 of the 17th of August 2006.

2) That the appearing party, represented as said before, is the sole owner of all the shares of the Company (the "Sole Shareholder").

3) That the Sole Shareholder declares the dissolution of the Company with immediate effect and the commencement of the liquidation process.

4) That the Sole Shareholder declares having thorough knowledge of the articles of association and of the financial situation of the Company.

5) That the Sole Shareholder appoints herself as liquidator of the Company; and, in her capacity as liquidator, will have full powers to establish, sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this deed.

6) That the Sole Shareholder declares to irrevocably settle any present or future liabilities of the dissolved Company

7) That Sole Shareholder declares that she takes over all the assets of the Company and that she will assume any existing debts of the Company pursuant to point 6 here before.

8) That Sole Shareholder declares that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company will be cancelled.

9) That full and entire discharge is granted to the manager for the performance of his assignment up to the date of the present dissolution of the Company.

10) That the books and documents of the Company will be kept for a period of five years at least at the former registered office of the Company in L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is evaluated at approximately nine hundred Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the mandatory of the appearing person, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed with Us the notary the present deed.

suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le huit octobre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

La société Investmo Limited, un limited partnership régie par les lois des Seychelles, établie et ayant son siège social à SY - Mahe, OT Center-Victoria,

ici représentée par Madame Christelle FILA, demeurant professionnellement au L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, en vertu d'une procuration lui délivrée sous seing privé, laquelle procuration après avoir été paraphée "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare et requiert le notaire instrumentaire d'acter:

1) Que LUXFIN HOLDING S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, établie et ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 117089, (la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, numéro 1563 du 17 août 2006.

2) Que la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, est la seule propriétaire de toutes les parts sociales actions de la Société (l'"Associée Unique").

3) Que l'Associée Unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat et la mise en liquidation.

- 4) Que l'Associée Unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.
- 5) Que l'Associée Unique se désigne comme liquidateur de la Société et, en sa qualité de liquidateur, aura pleins pouvoirs d'établir, de signer, d'exécuter et de délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.
- 6) Que l'Associée Unique déclare de manière irrévocable reprendre tout le passif présent et futur de la Société dissoute.
- 7) Que l'Associée Unique déclare qu'elle reprend tout l'actif de la Société et qu'elle s'engagera à régler tout passif existant de la Société conformément au point 6 ci-avant.
- 8) Que l'Associée Unique déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société seront annulés.
- 9) Que décharge pleine et entière est donnée à la gérante pour l'exécution de son mandat jusqu'au jour de la présente dissolution de la Société.
- 10) Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social de la Société à L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à neuf cents euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire de la comparante, agissant come dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. FILA, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 octobre 2010 LAC/2010/44614 Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 14 octobre 2010.

Référence de publication: 2010136669/99.

(100156619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2010.

Colfer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 135.178.

Le Bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010134605/10.

(100154242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

TS Deutschland Portfolio Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.536.650,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 121.209.

EXTRAIT

il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 30 septembre 2010 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société:

- Monsieur Gilles Bonnier, né le 9 Décembre 1967, à Paris, France, avec adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

Il résulte également desdites résolutions que les personnes suivantes ont été nommées avec effet immédiat aux fonctions de gérant de catégorie A de la Société, pour une durée indéterminée:

- Monsieur Bernard Penaud, né le 10 décembre 1965, à Brive-La-Galliarde, France, avec adresse professionnelle au 49-51, Avenue George V, 75008 Paris, France, et

- Monsieur Michael Spies, né le 4 septembre 1957, à Boston, Massachusetts, Etats Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE Londres, Royaume-Uni.

Le Conseil de gérance de la Société se compose, depuis le 30 septembre 2010, comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Michael Spies, prénommé,

- Monsieur Bernard Penaud, prénommé,

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Jerry I Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, avec professionnelle adresse au 176, East 72nd Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Madame Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 176, East 72nd Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 265, East 66th Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique.

Gérants de catégorie B:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;

- Madame Vinessa Sweeney, née le 15 novembre 1979 à Chester, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg; et

- Monsieur Nicolas Veyer, né le 1^{er} septembre 1973 à Lille, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 octobre 2010.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

Signature

Référence de publication: 2010136788/44.

(100156604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2010.

Compagnie Financière de la Clerve S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 78.224.

Le bilan de la société au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010134608/12.

(100154139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 59.393.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and ten, on the fourth day of October.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the trade and companies register of Bermuda,

represented by Ms Sandra Collins, here represented by Mr Paul Berna, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 1 October 2010; and

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 39312 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins, here represented by Mr Paul Berna, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 1 October 2010;

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (*société à responsabilité limitée*) denominated "Lone Star Capital Investments S.à r.l." (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of notary Maître Schwachtgen, dated 14 February 2003, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* N° 311 of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of notary Maître Martine Schaeffer, dated 16 August 2010, not yet published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*.

The Shareholders declare that the entire corporate share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting.

Agenda

1. Registration of the share capital increase of 30 August 2010 decided under the authorised share capital;
2. Registration of the share capital increase of 2 September 2010 decided under the authorised share capital;
3. Registration of the share capital increase of 20 September 2010 decided under the authorised share capital;
4. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 59,656,625 to an amount of EUR 59,601,875 by the cancellation of 438 class U-3 shares;
5. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 59,601,875 to an amount of EUR 59,562,125 by the cancellation of 318 class B-4 shares;
6. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 59,562,125 to an amount of EUR 59,436,750 by the cancellation of 1,003 class JJ-3 shares;
7. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 59,436,750 to an amount of EUR 59,420,500 by the cancellation of 130 class D-5 shares;
8. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 59,420,500 to an amount of EUR 59,404,500 by the cancellation of 128 class JJ-3 shares;
9. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 59,404,500 to an amount of EUR 59,393,500 by the cancellation of 88 class C-5 shares;
10. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 59,393,500 to an amount of EUR 59,393,000 by the cancellation of 4 class H5 shares;
11. Conversion of the remaining 491 class P-3 shares into class A-5 shares and cancellation of the share class P-3;
12. Amendment of article 6 of the articles of association; and
13. Rectification of the sixth resolution taken at the extraordinary general meeting of the shareholders of the Company held in front of Maître Martine Schaeffer on 16 August 2010.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 30 August 2010, the board of managers of the Company has decided:

- a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 583,000 (five hundred eighty-three thousand euro) in order to raise it from its current amount of EUR 59,038,625 (fifty-nine million thirty-eight thousand six hundred twenty-five euro) represented by 472,309 (four hundred seventy-two thousand three hundred nine) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, to an amount of EUR 59,621,625 (fifty-nine million six hundred twenty-one thousand six hundred twenty-five euro) represented by 476,973 (four hundred seventy-six thousand nine hundred seventy-three) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes; and
- b. to issue 4,664 (four thousand six hundred sixty-four) new class B-4 shares (the New B-4 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New B-4 Shares.

The payment of the New B-4 Shares have been made for value on 30 August 2010 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 59,621,625 (fifty-nine million six hundred twenty-one thousand six hundred twenty-five euro) as of 30 August 2010.

Second resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 2 September 2010, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 20,000 (twenty thousand euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 59,621,625 (fifty-nine million six hundred twenty-one thousand six hundred twenty-five euro) represented by 476,973 (four hundred seventy-six thousand nine hundred seventy-three) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eightynine) classes, to an amount of EUR 59,641,625 (fifty-nine million six hundred forty-one thousand six hundred twenty-five euro) represented by 477,133 (four hundred seventy-seven thousand one hundred thirty-three) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes; and

b. to issue:

- 40 (forty) new class C-4 shares (the New C-4 Shares), having a par value of EUR 125 (one hundred twenty-five euro) each;

- 40 (forty) new class V-2 shares (the New V-2 Shares), having a par value of EUR 125 (one hundred twenty-five euro) each;

- 40 (forty) new class U-3 shares (the New U-3 Shares), having a par value of EUR 125 (one hundred twenty-five euro) each; and

- 40 (forty) new class I-3 shares (the New I-3 Shares), having a par value of EUR 125 (one hundred twenty-five euro) each.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New C-4 Shares, the New V-2 Shares, the New U-3 Shares and the New I-3 Shares (collectively the New Shares).

The payment of the New Shares have been made for value on 2 September 2010 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 59,641,625 (fifty-nine million six hundred forty-one thousand six hundred twenty-five euro) as of 2 September 2010.

Third resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 20 September 2010, the Agent of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 15,000 (fifteen thousand euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 59,641,625 (fifty-nine million six hundred forty-one thousand six hundred twenty-five euro) represented by 477,133 (four hundred seventy-seven thousand one hundred thirty-three) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eightynine) classes, to an amount of EUR 59,656,625 (fifty-nine million six hundred fifty-six thousand six hundred twenty-five euro) represented by 477,253 (four hundred seventy-seven thousand two hundred fifty-three) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes; and

b. to issue:

- 60 (sixty) new class Q-3 shares (the New Q-3 Shares), having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

- 60 (sixty) new class GG-3 shares (the New GG-3 Shares), having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New Q-3 Shares and the New GG-3 Shares (collectively the New Shares).

The payment of the New Shares have been made for value on 20 September 2010 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the Agent of the Company.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 59,656,625 (fifty-nine million six hundred fifty-six thousand six hundred twenty-five euro) as of 20 September 2010.

Fourth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 59,656,625 (fifty-nine million six hundred fifty-six thousand six hundred twenty-five euro), represented by 477,253 (four hundred seventy-seven thousand two hundred fifty-three) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, by an amount of EUR 54,750 (fifty-four thousand seven hundred fifty euro) to an amount of EUR 59,601,875 (fifty-nine million six hundred one thousand eight hundred seventy-five euro), represented by 476,815 (four hundred seventy-six thousand eight hundred fifteen) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, by way of cancellation of 438 (four hundred thirty-eight) class U-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 54,750 (fifty-four thousand seven hundred fifty euro).

Fifth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 59,601,875 (fifty-nine million six hundred one thousand eight hundred seventy-five euro), represented by 476,815 (four hundred seventy-six thousand eight hundred fifteen) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, by an amount of EUR 39,750 (thirty-nine thousand seven hundred fifty euro) to an amount of EUR 59,562,125 (fifty-nine million five hundred sixty-two thousand one hundred twenty-five euro), represented by 476,497 (four hundred seventy-six thousand four hundred ninety-seven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, by way of cancellation of 318 (three hundred eighteen) class B-4 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 39,750 (thirtynine thousand seven hundred fifty euro).

Sixth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 59,562,125 (fifty-nine million five hundred sixty-two thousand one hundred twenty-five euro), represented by 476,497 (four hundred seventy-six thousand four hundred ninety-seven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, by an amount of EUR 125,375 (one hundred twenty-five thousand three hundred seventy-five euro) to an amount of EUR 59,436,750 (fifty-nine million four hundred thirty-six thousand seven hundred fifty euro), represented by 475,494 (four hundred seventy-five thousand four hundred ninety-four) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, by way of cancellation of 1,003 (one thousand and three) class JJ-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 125,375 (one hundred twenty-five thousand three hundred seventy-five euro).

Seventh resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 59,436,750 (fifty-nine million four hundred thirty-six thousand seven hundred fifty euro), represented by 475,494 (four hundred seventy-five thousand four hundred ninety-four) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, by an amount of EUR 16,250 (sixteen thousand two hundred fifty euro) to an amount of EUR 59,420,500 (fifty-nine million four hundred twenty thousand five hundred euro), represented by 475,364 (four hundred seventy-five thousand three hundred sixty-four) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, by way of cancellation of 130 (one hundred thirty) class D-5 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 16,250 (sixteen thousand two hundred fifty euro).

Eighth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 59,420,500 (fifty-nine million four hundred twenty thousand five hundred euro), represented by 475,364 (four hundred seventy-five thousand three hundred sixty-four) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, by an amount of EUR 16,000 (sixteen thousand euro) to an amount of EUR 59,404,500 (fifty-nine million four hundred four thousand five hundred euro), represented by 475,236 (four hundred seventy-five thousand two hundred thirty-six) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, by way of cancellation of 128 (one hundred twenty-eight) class Jj-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 16,000 (sixteen thousand euro).

Ninth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 59,404,500 (fifty-nine million four hundred four thousand five hundred euro), represented by 475,236 (four hundred seventy-five thousand two hundred thirty-six) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, by an amount of EUR 11,000 (eleven thousand euro) to an amount of EUR 59,393,500 (fifty-nine million three hundred ninety-three thousand five hundred euro), represented by 475,148 (four hundred seventy-five thousand one hundred forty-eight) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, by way of cancellation of 88 (eighty-eight) class C-5 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 11,000 (eleven thousand euro).

Tenth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 59,393,500 (fifty-nine million three hundred ninety-three thousand five hundred euro), represented by 475,148 (four hundred seventy-five thousand one hundred forty-eight) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, by an amount of EUR 500 (five hundred euro) to an amount of EUR 59,393,000 (fifty-nine million three hundred ninety-three thousand euro), represented by 475,144 (four hundred seventy-five thousand one hundred forty-four) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, by way of cancellation of 4 (four) class H-5 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 500 (five hundred euro).

Eleventh resolution

The Shareholders resolve to convert the remaining 491 (four hundred ninety-one) class P-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, into 491 (four hundred ninety-one) class A-5 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, and to cancel the share class P-3.

Twelfth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders decide to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 59,393,000 (fifty-nine million three hundred ninety-three thousand euro), represented by 475,144 (four hundred seventy-five thousand one hundred forty-four) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided in classes as follows:

1. 6,235 class A shares;
2. 610 class B shares;
3. 5,571 class C-1 shares;
4. 1,615 class D-1 shares;
5. 1,343 class E-1 shares;
6. 380 class F-1 shares;
7. 1,606 class G-1 shares;
8. 284 class H-1 shares;
9. 690 class I-1 shares;
10. 545 class J-1 shares;
11. 505 class K-1 shares;
12. 9,985 class A-2 shares;
13. 1,271 class B-2 shares;

14. 6,606 class C-2 shares;
15. 3,508 class E-2 shares;
16. 91 class G-2 shares;
17. 59,205 class H-2 shares;
18. 3,483 class I-2 shares;
19. 3,417 class J-2 shares;
20. 2,195 class K-2 shares;
21. 692 class L-2 shares;
22. 16,084 class M-2 shares;
23. 2,048 class N-2 shares;
24. 2,366 class P-2 shares;
25. 1,633 class Q-2 shares;
26. 935 class R-2 shares;
27. 437 class S-2 shares;
28. 400 class T-2 shares;
29. 33,948 class U-2 shares;
30. 10,957 class V-2 shares;
31. 2,648 class W-2 shares;
32. 4,498 class X-2 shares;
33. 1,734 class Y-2 shares;
34. 431 class Z-2 shares;
35. 509 class AA-2 shares;
36. 1 class BB-2 share;
37. 358 class CC-2 shares;
38. 56 class DD-2 shares;
39. 1,310 class EE-2 shares;
40. 12 class FF-2 shares;
41. 123 class GG-2 shares;
42. 1,050 class A-3 shares;
43. 1,070 class B-3 shares;
44. 1,618 class C-3 shares;
45. 7,924 class D-3 shares;
46. 5,815 class E-3 shares;
47. 7,581 class F-3 shares;
48. 10,383 class H-3 shares;
49. 10,485 class I-3 shares;
50. 738 class K-3 shares;
51. 162 class L-3 shares;
52. 8,875 class M-3 shares;
53. 216 class N-3 shares;
54. 2,731 class O-3 shares;
55. 49,164 class Q-3 shares;
56. 100 class R-3 shares;
57. 9,119 class T-3 shares;
58. 12,619 class U-3 shares;
59. 6,071 class V-3 shares;
60. 502 class W-3 shares;
61. 4,247 class X-3 shares;
62. 440 class Y-3 shares;
63. 314 class Z-3 shares;
64. 416 class AA-3 shares;
65. 38 class BB-3 shares;
66. 9,416 class CC-3 shares;

67. 221 class DD-3 shares;
68. 50 class EE-3 shares;
69. 13 class FF-3 shares;
70. 17,200 class GG-3 shares;
71. 23,559 class HH-3 shares;
72. 378 class II-3 shares;
73. 13,632 class JJ-3 shares;
74. 1 class KK-3 share;
75. 19,490 class A-4 shares;
76. 13,041 class B-4 shares;
77. 9,877 class C-4 shares;
78. 7,690 class D-4 shares;
79. 1,317 class E-4 shares;
80. 4,283 class F-4 shares;
81. 4,377 class A-5 shares;
82. 1,766 class B-5 shares;
83. 3,177 class C-5 shares;
84. 2,992 class D-5 shares;
85. 5 class E-5 shares;
86. 2 class F-5 shares;
87. 301 class G-5 shares; and
88. 10,353 class H-5 shares."

Thirteenth resolution

The Shareholders note that the sixth resolution taken at the extraordinary meeting of the shareholders of the Company, held on 16 August 2010 before Maître Martine Schaeffer, having the number 1549 of her Répertoire, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, and registered with the Administration de l'Enregistrement et des Domaines de Luxembourg, Actes Civils, on 20 August 2010, with the relation LAC/2010/36945, and deposited on 1 September 2010 with the Luxembourg Trade and Companies Register under the reference L100134142.04, stated that the Company will reimburse to its shareholder Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 368,875 (three hundred sixty-eight thousand eight hundred seventy-five euro), whereas the said amount should have been EUR 235,750 (two hundred thirty-five thousand seven hundred fifty euro).

Therefore the English version of the sixth resolution of the notarial deed mentioned above should be read as follows:

"Sixth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 63,888,375 (sixty-three million eight hundred eighty-eight thousand three hundred seventy-five euro) represented by 511,107 (five hundred eleven thousand one hundred seven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 90 (ninety) classes, by an amount of EUR 368,875 (three hundred sixty-eight thousand eight hundred seventy-five euro) to an amount of EUR 63,519,500 (sixty-three million five hundred nineteen thousand five hundred euro) represented by 508,156 (five hundred eight thousand one hundred fifty-six) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, by way of cancellation of the entire class of class J-3 shares, represented by 2,951 (two thousand nine hundred fifty-one) class J-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 235,750 (two hundred thirty-five thousand seven hundred fifty euro) , (iii) to allocate the remaining EURO 133.125,-(one hundred thirty-three thousand one hundred twenty-five euro) to compensate the company's loss of the same amount."

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le quatre octobre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire, résidant à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins, ici représentée par Me Paul Berna, avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 1er octobre 2010; et

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, enregistrée sous le numéro 39312 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins, ici représentée par Me Paul Berna, avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 1er octobre 2010;

ci-dessous collectivement les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée "Lone Star Capital Investments S.à.r.l." (la Société), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, constituée selon acte du notaire Maître Schwachtgen du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 311 du 22 mars 2003, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, en date du 16 août 2010, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée.

Ordre du jour

1. Constatation de l'augmentation de capital du 30 août 2010 décidée sous le capital autorisé;
2. Constatation de l'augmentation de capital du 2 septembre 2010 décidée sous le capital autorisé;
3. Constatation de l'augmentation de capital du 20 septembre 2010 décidée sous le capital autorisé;
4. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 59.656.625 pour le faire passer à un montant de EUR 59.601.875 par le biais de l'annulation de 438 parts sociales ordinaires de classe U-3;
5. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 59.601.875 pour le faire passer à un montant de EUR 59.562.125 par le biais de l'annulation de 318 parts sociales ordinaires de classe B-4;
6. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 59.562.125 pour le faire passer à un montant de EUR 59.436.750 par le biais de l'annulation de 1.003 parts sociales ordinaires de classe JJ-3;
7. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 59.436.750 pour le faire passer à un montant de EUR 59.420.500 par le biais de l'annulation de 130 parts sociales ordinaires de classe D-5;
8. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 59.420.500 pour le faire passer à un montant de EUR 59.404.500 par le biais de l'annulation de 128 parts sociales ordinaires de classe JJ-3;
9. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 59.404.500 pour le faire passer à un montant de EUR 59.393.500 par le biais de l'annulation de 88 parts sociales ordinaires de classe C-5;
10. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 59.393.500 pour le faire passer à un montant de EUR 59.393.000 par le biais de l'annulation de 4 parts sociales ordinaires de classe H-5;
11. Conversion de toutes les 491 parts sociales ordinaires de classe P-3 en parts sociales ordinaires de classe A-5 et annulation de la classe de parts sociales P-3;
12. Modification de l'article 6 des statuts de la Société; et
13. Rectification de la sixième résolution prise à l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société tenue en date du 16 août 2010 devant Maître Schaeffer.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 30 août 2010, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 583.000 (cinq cent quatre-vingt-trois mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 59.038.625 (cinquante-neuf millions trente-huit mille six cent vingt-cinq euros), représenté par 472.309 (quatre cent soixante-douze mille trois cent neuf) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, à un

montant de EUR 59.621.625 (cinquante-neuf millions six cent vingt et un mille six cent vingt-cinq euros), représenté par 476.973 (quatre cent soixante-seize mille neuf cent soixante-treize) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes; et

b. d'émettre 4.664 (quatre mille six cent soixante-quatre) nouvelles parts sociales de classe B-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe B-4), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros).

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe B-4.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe B-4 a été effectué le 30 août 2010 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 59.621.625 (cinquante-neuf millions six cent vingt et un mille six cent vingt-cinq euros) au 30 août 2010.

Seconde résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 2 septembre 2010, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 20,000 (vingt mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 59.621.625 (cinquante-neuf millions six cent vingt et un mille six cent vingt-cinq euros), représenté par 476.973 (quatre cent soixante-seize mille neuf cent soixante-treize) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, à un montant de EUR 59.641.625 (cinquante-neuf millions six cent quarante et un mille six cent vingt-cinq euros), représenté par 477.133 (quatre cent soixante-dix-sept mille cent trente-trois) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes; et

b. démettre:

- 40 (quarante) nouvelles parts sociales de classe C-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe C-4), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros);

- 40 (quarante) nouvelles parts sociales de classe V-2 (les Nouvelles Parts Sociales de classe V-2), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros);

- 40 (quarante) nouvelles parts sociales de classe U-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe U-3), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros); et

- 40 (quarante) nouvelles parts sociales de classe I-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe I-3), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros).

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe C-4, des Nouvelles Parts Sociales de classe V-2, des Nouvelles Parts Sociales de classe U-3 et des Nouvelles Parts Sociales de classe I-3 (ensemble les Nouvelles Parts Sociales).

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales a été effectué le 2 septembre 2010 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 59.641.625 (cinquante-neuf millions six cent quarante et un mille six cent vingt-cinq euros) au 2 septembre 2010.

Troisième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 20 septembre 2010, le gérant délégué de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 15.000 (quinze mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 59.641.625 (cinquante-neuf millions six cent quarante et un mille six cent vingt-cinq euros), représenté par 477.133 (quatre cent soixante-dix-sept mille cent trente-trois) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, à un montant de EUR 59.656.625 (cinquante-neuf millions six cent cinquante-six mille six cent vingt-cinq euros), représenté par 477.253

(quatre cent soixante-dix-sept mille deux cent cinquante-trois) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes; et

b. d'émettre:

- 60 (soixante) nouvelles parts sociales de classe Q-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe Q-3), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros); et

- 60 (soixante) nouvelles parts sociales de classe GG-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe GG-3), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros).

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe Q-3 et des Nouvelles Parts Sociales de classe GG-3 (ensemble les Nouvelles Parts Sociales).

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales a été effectué le 20 septembre 2010 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée au gérant délégué.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 59.656.625 (cinquante-neuf millions six cent cinquante-six mille six cent vingt-cinq euros) au 20 septembre 2010.

Quatrième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 54.750 (cinquante-quatre mille sept cent cinquante euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 59.656.625 (cinquante-neuf millions six cent cinquante-six mille six cent vingt-cinq euros), représenté par 477.253 (quatre cent soixante-dix-sept mille deux cent cinquante-trois) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, à un montant de EUR 59.601.875 (cinquante-neuf millions six cent un mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 476.815 (quatre cent soixante-seize mille huit cent quinze) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, par l'annulation de 438 (quatre cent trente-huit) parts sociales ordinaires de classe U-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 54.750 (cinquante-quatre mille sept cent cinquante euros).

Cinquième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 39.750 (trente-neuf mille sept cent cinquante euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 59.601.875 (cinquante-neuf millions six cent un mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 476.815 (quatre cent soixante-seize mille huit cent quinze) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, à un montant de EUR 59.562.125 (cinquante-neuf millions cinq cent soixante-deux mille cent vingt-cinq euros) représenté par 476.497 (quatre cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-sept) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, par l'annulation de 318 (trois cent dix-huit) parts sociales ordinaires de classe B-4, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 39.750 (trente-neuf mille sept cent cinquante euros).

Sixième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 125.375 (cent vingt-cinq mille trois cent soixante-quinze euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 59.562.125 (cinquante-neuf millions cinq cent soixante-deux mille cent vingt-cinq euros) représenté par 476.497 (quatre cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-sept) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, à un montant de EUR 59.436.750 (cinquante-neuf millions quatre cent trente-six mille sept cent cinquante euros) représenté par 475.494 (quatre cent soixante-quinze mille quatre cent quatre-vingt-quatorze) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, par l'annulation de 1.003 (mille trois) parts sociales ordinaires de classe JJ-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 125.375 (cent vingt-cinq mille trois cent soixante-quinze euros).

Septième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 16.250 (seize mille deux cent cinquante euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 59.436.750 (cinquante-neuf millions quatre cent trente-six mille sept cent cinquante euros) représenté par 475.494 (quatre cent soixante-quinze mille quatre cent quatre-vingt-quatorze) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89

(quatre-vingt-neuf) classes, à un montant de EUR 59.420.500 (cinquante-neuf millions quatre cent vingt mille cinq cents euros) représenté par 475.364 (quatre cent soixante-quinze mille trois cent soixante-quatre) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, par l'annulation de 130 (cent trente) parts sociales ordinaires de classe D-5, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 16.250 (seize mille deux cent cinquante euros).

Huitième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 16.000 (seize mille euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 59.420.500 (cinquante-neuf millions quatre cent vingt mille cinq cents euros) représenté par 475.364 (quatre cent soixante-quinze mille trois cent soixante-quatre) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, à un montant de EUR 59.404.500 (cinquante-neuf millions quatre cent quatre mille cinq cents euros) représenté par 475.236 (quatre cent soixante-quinze mille deux cent trente-six) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, par l'annulation de 128 (cent vingt-huit) parts sociales ordinaires de classe JJ-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 16.000 (seize mille euros).

Neuvième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 11.000 (onze mille euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 59.404.500 (cinquante-neuf millions quatre cent quatre mille cinq cents euros) représenté par 475.236 (quatre cent soixante-quinze mille deux cent trente-six) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, à un montant de EUR 59.393.500 (cinquante-neuf millions trois cent quatre-vingt-treize mille cinq cents euros) représenté par 475.148 (quatre cent soixante-quinze mille cent quarante-huit) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, par l'annulation de 88 (quatre-vingt-huit) parts sociales ordinaires de classe C-5, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 11.000 (onze mille euros).

Dixième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 500 (cinq cents euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 59.393.500 (cinquante-neuf millions trois cent quatre-vingt-treize mille cinq cents euros) représenté par 475.148 (quatre cent soixante-quinze mille cent quarante-huit) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, à un montant de EUR 59.393.000 (cinquante-neuf millions trois cent quatre-vingt-treize mille euros) représenté par 475.144 (quatre cent soixante-quinze mille cent quarante-quatre) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, par l'annulation de 4 (quatre) parts sociales ordinaires de classe H-5, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 500 (cinq cents euros).

Onzième résolution

Les Associés décident de convertir toutes les 491 (quatre cent quatre-vingt-onze) parts sociales ordinaires de classe P-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, en 419 (quatre cent quatre-vingt-onze) parts sociales ordinaires de classe A-5, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, et de supprimer la classe de parts sociales ordinaires P-3.

Douzième résolution

A la suite des précédentes résolutions, les Associés de la Société décident de modifier l'Article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 59.393.000 (cinquante-neuf millions trois cent quatre-vingt-treize mille euros) représenté par 475.144 (quatre cent soixante-quinze mille cent quarante-quatre) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 6.235 parts sociales de classe A;
2. 610 parts sociales de classe B;
3. 5.571 parts sociales de classe C-1;
4. 1.615 parts sociales de classe D-1;
5. 1.343 parts sociales de classe E-1;
6. 380 parts sociales de classe F-1;

7. 1.606 parts sociales de classe G-1;
8. 284 parts sociales de classe H-1;
9. 690 parts sociales de classe I-1;
10. 545 parts sociales de classe J-1;
11. 505 parts sociales de classe K-1;
12. 9.985 parts sociales de classe A-2;
13. 1.271 parts sociales de classe B-2;
14. 6.606 parts sociales de classe C-2;
15. 3.508 parts sociales de classe E-2;
16. 91 parts sociales de classe G-2;
17. 59.205 parts sociales de classe H-2;
18. 3.483 parts sociales de classe I-2;
19. 3.417 parts sociales de classe J-2;
20. 2.195 parts sociales de classe K-2;
21. 692 parts sociales de classe L-2;
22. 16.084 parts sociales de classe M-2;
23. 2.048 parts sociales de classe N-2;
24. 2.366 parts sociales de classe P-2;
25. 1.633 parts sociales de classe Q-2;
26. 935 parts sociales de classe R-2;
27. 437 parts sociales de classe S-2;
28. 400 parts sociales de classe T-2;
29. 33.948 parts sociales de classe U-2;
30. 10.957 parts sociales de classe V-2;
31. 2.648 parts sociales de classe W-2;
32. 4.498 parts sociales de classe X-2;
33. 1.734 parts sociales de classe Y-2;
34. 431 parts sociales de classe Z-2;
35. 509 parts sociales de classe AA-2;
36. 1 part sociale de classe BB-2;
37. 358 parts sociales de classe CC-2;
38. 56 parts sociales de classe DD-2;
39. 1.310 parts sociales de classe EE-2;
40. 12 parts sociales de classe FF-2;
41. 123 parts sociales de classe GG-2;
42. 1.050 parts sociales de classe A-3;
43. 1.070 parts sociales de classe B-3;
44. 1.618 parts sociales de classe C-3;
45. 7.924 parts sociales de classe D-3;
46. 5.815 parts sociales de classe E-3;
47. 7.581 parts sociales de classe F-3;
48. 10.383 parts sociales de classe H-3;
49. 10.485 parts sociales de classe I-3;
50. 738 parts sociales de classe K-3;
51. 162 parts sociales de classe L-3;
52. 8.875 parts sociales de classe M-3;
53. 216 parts sociales de classe N-3;
54. 2.731 parts sociales de classe O-3;
55. 49.164 parts sociales de classe Q-3;
56. 100 parts sociales de classe R-3;
57. 9.119 parts sociales de classe T-3;
58. 12.619 parts sociales de classe U-3;
59. 6.071 parts sociales de classe V-3;

- 60. 502 parts sociales de classe W-3;
- 61. 4.247 parts sociales de classe X-3;
- 62. 440 parts sociales de classe Y-3;
- 63. 314 parts sociales de classe Z-3;
- 64. 416 parts sociales de classe AA-3;
- 65. 38 parts sociales de classe BB-3;
- 66. 9.416 parts sociales de classe CC-3;
- 67. 221 parts sociales de classe DD-3;
- 68. 50 parts sociales de classe EE-3;
- 69. 13 parts sociales de classe FF-3;
- 70. 17.200 parts sociales de classe GG-3;
- 71. 23.559 parts sociales de classe HH-3;
- 72. 378 parts sociales de classe II-3;
- 73. 13.632 parts sociales de classe JJ-3;
- 74. 1 part sociale de classe KK-3;
- 75. 19.490 parts sociales de classe A-4;
- 76. 13.041 parts sociales de classe B-4;
- 77. 9.877 parts sociales de classe C-4;
- 78. 7.690 parts sociales de classe D-4;
- 79. 1.317 parts sociales de classe E-4;
- 80. 4.283 parts sociales de classe F-4;
- 81. 4.377 parts sociales de classe A-5;
- 82. 1.766 parts sociales de classe B-5;
- 83. 3.177 parts sociales de classe C-5;
- 84. 2.992 parts sociales de classe D-5;
- 85. 5 parts sociales de classe E-5;
- 86. 2 parts sociales de classe F-5;
- 87. 301 parts sociales de classe G-5; et
- 88. 10.353 parts sociales de classe H-5."
- 89.

Treizième résolution

Les Associés constatent que la sixième résolution prise à l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue en date du 16 août 2010 devant Maître Martine Schaeffer, portant le numéro 1549 de son Répertoire, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et enregistrée auprès de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines de Luxembourg, Actes Civils, le 20 août 2010, sous la relation LAC/2010/36945 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 1^{er} septembre 2010 sous le numéro L100134142.05, indique que la Société remboursera un montant de EUR 368.875 (trois cent soixante-huit mille huit cent soixante-quinze euros) à son associé Lone Star Global Holdings, Ltd., alors que ledit montant aurait dû être EUR 235,750 (deux cent trente-cinq mille sept cent cinquante euros).

En conséquence, la version française de la sixième résolution de l'acte prémentionné doit se lire comme suit:

"Sixième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 368.875 (trois cent soixante-huit mille huit cent soixante-quinze euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 63.888.375 (soixante-trois millions huit cent quatre-vingt-huit mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 511.107 (cinq cent onze mille cent sept) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 90 (quatre-vingt-dix) classes, à un montant de EUR 63.519.500 (soixante-trois millions cinq cent dix-neuf mille cinq cent euros) représenté par 508.156 (cinq cent huit mille cent cinquante-six) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, par l'annulation de la totalité de la classe de parts sociales J-3, représentée par 2.951 (deux mille neuf cent cinquante et une) parts sociales ordinaires de classe J-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 235,750 (deux cent trente-cinq mille sept cent cinquante euros), et (iii) d'attribuer le solde restant à hauteur de EUR 133.125,-(cent trente-trois mille cent vingt-cinq euros) à la compensation de pertes subies par la société.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Berna et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 8 octobre 2010. Relation: LAC/2010/44267. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 13 octobre 2010.

Référence de publication: 2010136065/686.

(100155417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2010.

Content Union S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 3, avenue Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 132.114.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 octobre 2010.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2010134609/11.

(100153971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Cool Cat Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 75.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 114.390.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010134610/11.

(100153722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Cylonie Ré, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 42.750.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 4 octobre 2010

1) L'Assemblée décide de reconduire le mandat des Administrateurs suivant:

Monsieur Pierre PAGESSE,

Monsieur Gérard RENARD,

Monsieur Daniel CHERON,

Monsieur Lambert SCHROEDER

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

2) L'Assemblée décide de nommer réviseur indépendant KPMG Audit, 9 Allée Scheffer, L-2520 à Luxembourg.

Dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

Pour la société CYLONIE RE
AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

Référence de publication: 2010134890/21.

(100152362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2010.

CP Valentine International S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 42.702.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2010.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2010134611/11.

(100154270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Cresford Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 71.549.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010134612/11.

(100154071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Cresford Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 71.549.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire tenue le 14 juillet 2010

L'Assemblée accepte la démission, avec effet immédiat, de l'administrateur Pan European Ventures S.A., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

L'Assemblée nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire Lux Business Management S.à.r.l., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, ayant pour représentant permanent Monsieur Gerard VAN HUNEN, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg. Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Pieter VAN NUGTEREN, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg et de Monsieur Gilles JACQUET, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010134613/23.

(100154072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Arden Industries Corporation Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 70.923.

—
DISSOLUTION

Extrait

Les Actionnaires de ARDEN INDUSTRIES CORPORATION HOLDING SA, qui se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 6 octobre 2010 à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Que la liquidation de la société anonyme ARDEN INDUSTRIES CORPORATION HOLDING SA en liquidation est achevée et qu'elle à considérer comme définitivement clôturée et liquidée.

Deuxième résolution

Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à Vainker & Associates S.à r.l., 17 bd Royal, L-2944 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Nicolas Vainker.

Référence de publication: 2010134927/20.

(100153047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2010.

CSC Computer Sciences S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 22.979.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 septembre 2010

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 mars 2011:

- Monsieur Marc HEEREN, directeur général adjoint, demeurant 6, Sint-Michielsstraat, B-3020 Herent, administrateur-délégué
- Monsieur Philippe JAEKEN, directeur général adjoint, demeurant 113, avenue Vandromme, B-1160 Auderghem
- Monsieur Guy Martin HAINS, administrateur de sociétés, demeurant The Hall, Dippenhall, GB-GU105EB Farnham, Surrey

Luxembourg, le 5 octobre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010134614/17.

(100153856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Autolux D.G. S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7520 Mersch, 12, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 136.296.

—
L'an deux mille dix.

Le treize septembre.

Pardevant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Gianfranco DIMONTE, agent immobilier, né à Barletta (Italie), le 22 juin 1976, demeurant à L-4876 Lamadelaine, 23, route de Luxembourg;

2.- Monsieur Michel GAJOVIC, indépendant, né à Amnéville (France), le 18 mai 1969, demeurant à F-57360 Amnéville, 10, Clos de la Villa Pompei.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de la société à responsabilité limitée AUTOLUX D.G. S.à.r.l. avec siège social à L-4876 Lamadelaine, 23, route de Luxembourg,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 136.296,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 25 janvier 2008, publié au Mémorial C numéro 654 du 15 mars 2008,

dont le capital social de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,-), représenté par CENT (100) PARTS SOCIALES d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (€ 125,-) chacune est réparti comme suit:

1.- Monsieur Gianfranco DIMONTE, prénommé, CINQUANTE PARTS SOCIALES	50
2.- Monsieur Michel GAJOVIC, prénommé, CINQUANTE PARTS SOCIALES	50
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES	100

Lequels comparants prient le notaire instrumentant de documenter la résolution suivante:

Le siège social de la société est transféré de son adresse actuelle L-4876 Lamadelaine, 23, route de Luxembourg, à L-7520 Mersch, 12, rue Grande-Duchesse Charlotte, de sorte que l'article trois (3) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 3. Le siège social est établi à Mersch.

DONT ACTE., fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et près lecture faite et interprétation donné aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Dimonte, Gajovic, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 15 septembre 2010. Relation: EAC/2010/10979. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010135289/37.

(100154626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2010.

C2Trans Holding S.A, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 35, Parc d'activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 153.607.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 8 octobre 2010.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2010134616/11.

(100153975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

E.D. Maler- Fassadenarbeiten G.m.b.h., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 114, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 117.326.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010134623/10.

(100154217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

E.K.B. Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 39.220.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2010.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2010134625/12.

(100154336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Balmossie Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.-F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.741.

—
Suite à la cession de parts intervenue en date du 07 août 2008 entre International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A. et Transpacific Resources PTE, Ltd., il résulte que:

- International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A., domicilié 46A, Avenue J.F. Kennedy, 1855 Luxembourg, au Luxembourg, et immatriculée sous le B46448 auprès du Registre des Sociétés du Luxembourg, ne détient plus de part de la Société.

- Transpacific Resources PTE, Ltd., domicilié 5 Shenton Way, no. 19-00, UIC Building, 068808 Singapore, au Singapour, détient:

1.250.000 parts sociales d'une valeur de EUR 0.01 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Balmossie Holding S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2010134935/21.

(100153079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2010.

Eckmul, Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2630 Luxembourg, 148, rue de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 132.412.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 septembre 2010

L'assemblée générale accepte la démission des administrateurs Sibrand Van Roijen, Claude Zimmer, Theo Uffing et du commissaire aux comptes AUDIEX SA.

L'assemblée générale nomme les personnes suivantes aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Jacques FUNCK, administrateur de sociétés, demeurant au 79, rue des Champs, L-8053 Bertrange

- Monsieur Marc GIORGETTI, entrepreneur, demeurant au 2, route de Luxembourg, L-7423 Dondelange

- Monsieur Roland KUHN, entrepreneur, demeurant au 148, rue de Trèves, L-2630 Luxembourg

La Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti, avec siège social au 3, rue des Foyers, L-1537 Luxembourg, RCS Luxembourg B 128 179 est nommée comme commissaire aux comptes.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2016.

L'assemblée générale décide de transférer le siège au 148, rue de Trèves, L-2630 Luxembourg.

Référence de publication: 2010134629/19.

(100154367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

A & A Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 106.037.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 26 avril 2010

1. Les mandats suivants:

Administrateurs:

- Mademoiselle Noëlle PICCIONE, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, Route d'Esch, L-2086 LUXEMBOURG

- Madame Ariane VIGNERON, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, Route d'Esch, L-2086 LUXEMBOURG

- Monsieur Olivier OUDIN, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg

Commissaire aux Comptes:

- FIN-CONTROLE S.A., société anonyme ayant son siège social au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 LUXEMBOURG

sont reconduits pour une période de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2016.

Suit la traduction en anglais de ce qui précède:

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting held on April 26th, 2010

1. The following mandates:

Directors:

- Ms Noëlle PICCIONE, private employee, residing professionally at 412F, Route d'Esch, L-2086 LUXEMBOURG
- Mrs Ariane VIGNERON, private employee, residing professionally at 412F, Route d'Esch, L-2086 LUXEMBOURG
- Mr Olivier OUDIN, private employee, residing professionally at 412F, Route d'Esch, L-2086 LUXEMBOURG

Statutory Auditor

- FIN-CONTROLE S.A., société anonyme with registered office at 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 LUXEMBOURG

be reconducted for a term of 6 years until the Annual General Meeting of the year 2016.

Luxembourg, April 26th, 2010.

For true copy

A & A Company S.A.

Director / Director

Référence de publication: 2010136504/35.

(100156367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2010.

Epicerie Luisi s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 16, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 22.984.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010134632/10.

(100154218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

TS Kaiserkarree Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 449.050,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 132.440.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 30 septembre 2010 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société:

- Monsieur Gilles Bonnier, né le 9 Décembre 1967, à Paris, France, avec adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

Il résulte également desdites résolutions que les personnes suivantes ont été nommées avec effet immédiat aux fonctions de gérant de catégorie A de la Société, pour une durée indéterminée:

- Monsieur Bernard Penaud, né le 10 décembre 1965, à Brive-La-Gaillarde, France, avec adresse professionnelle au 49-51, Avenue George V, 75008 Paris, France, et

- Monsieur Michael Spies, né le 4 septembre 1957, à Boston, Massachusetts, Etats Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE Londres, Royaume-Uni.

Le Conseil de gérance de la Société se compose, depuis le 30 septembre 2010, comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Bernard Penaud, prénommé,

- Monsieur Michael Spies, prénommé,

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,
- Monsieur Jerry I Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, avec professionnelle adresse au 176, East 72nd Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,
- Madame Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 176, East 72nd Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,
- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 265, East 66th Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique.

Gérants de catégorie B:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;
- Madame Vinessa Sweeney, née le 15 novembre 1979 à Chester, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg; et
- Monsieur Nicolas Veyer, né le 1^{er} septembre 1973 à Lille, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 11 octobre 2010.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

Signature

Référence de publication: 2010136791/44.

(100156590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2010.

F.M.O. Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 55.771.

Les Bilans aux 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010134642/10.

(100154243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Fassbinder, Bidaine Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4412 Belvaux, 25, rue des Alliés.

R.C.S. Luxembourg B 83.962.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010134646/10.

(100154219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Vineyard S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-3323 Bivange, 10, rue Jean Schortgen.

R.C.S. Luxembourg E 4.147.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte de cession de parts signé devant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Redange/Attert, en date du 17 août 2010, numéro 2006 de son répertoire, enregistré à Redange/Attert, le 19 août 2010, Relation: RED/2010/1130, concernant la société "VINEYARD S.C.I.", établie et ayant son siège social à L-3323 BIVANGE, 10, rue Jean Schortgen,

constituée suivant acte reçu par Maître Karine REUTER, prénommée, en date du 14 septembre 2009,

publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 2 octobre 2009, numéro 1.916, page 91.958.

que A)

Monsieur Pierre dit Perry WAGNER, employé privé, époux de Madame Nicole MILLER, né le 26 novembre 1967 à Luxembourg, matricule 1967 11 26 273, demeurant à L-6212 Consdorf, 66, route d'Echternach,

propriétaire de 40 parts sociales de ladite société,

a cédé toutes ses parts sociales à savoir:

1) 20 parts sociales à:

Madame Manon GASPERINI, épouse THILL, née le 6 octobre 1967 à Dudelange, numéro de matricule 1967 10 06 324, demeurant à L-3782 TETANGE, 28a, rue du Parc, et

2) 20 parts sociales à:

Monsieur Gerard GRBIC, employé privé, époux de Madame Sandy OTT, né le 22 février 1972 à Luxembourg, matricule 1972 02 22 135, demeurant à L-3323 Bivange, 10, rue Jean Schortgen.

que B)

Madame Manon GASPERINI, épouse THILL, prénommée, est nommée gérante et ce avec effet au 17 août 2010, avec effet illimité, et

Monsieur Pierre dit Perry WAGNER, prénommé, est révoqué en sa qualité de gérant avec effet au 17 août 2010.

Redange/Attert, le 22 septembre 2010.

Pour extrait conforme

Karine REUTER

Le notaire

Référence de publication: 2010135742/34.

(100154002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

House International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 155.947.

STATUTS

L'an deux mille dix, le treize septembre.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

Ont comparu:

1) La société FINACAP HOLDING S.A., dont le siège social est à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer, représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui;

2) Monsieur Norbert SCHMITZ, licencié en sciences commerciales et consulaires, demeurant au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de:

HOUSE INTERNATIONAL S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute anticipativement par décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 3. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Si des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produisaient ou seraient imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 4. La société a pour objet toutes prises de participations, sous quelques formes que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, et plus généralement toutes opérations commerciales, financières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptible de contribuer à son développement.

La société pourra également, et accessoirement, acheter, vendre, louer, gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 5. Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (€ 31.000,-), représenté par TROIS CENT DIX (310) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100,-), chacune disposant d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

En cas de démembrement de la propriété des actions, l'exercice de l'ensemble des droits sociaux, et en particulier le droit de vote aux assemblées générales, est réservé aux actionnaires détenteurs de l'usufruit des actions à l'exclusion des actionnaires détenteurs de la nue-propriété des actions; l'exercice des droits patrimoniaux, tels que ces derniers sont déterminés par le droit commun, est réservé aux actionnaires détenteurs de la nue-propriété des actions à l'exclusion des actionnaires détenteurs de l'usufruit des actions.

Le capital autorisé est fixé à TROIS CENT DIX MILLE EUROS (€ 310.000,-), représenté par TROIS MILLE CENT (3.100) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100,-) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires, au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq (5) ans à partir de la date de publication du présent acte, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Ces augmentations du capital peuvent être réalisées moyennant apport en espèces ou en nature ainsi que par incorporation de réserves.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription aux actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi. En cas de vente de l'usufruit ou de la nue-propriété, la valeur de l'usufruit ou de la nue-propriété sera déterminée par la valeur de la pleine propriété des actions et par les valeurs respectives de l'usufruit et de la nue-propriété conformément aux tables de mortalité en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 6. En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un seul membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, en toutes circonstances, par la signature conjointe de deux administrateurs, la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil ou en cas d'administrateur unique par la signature individuelle de cet administrateur.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un des administrateurs, par l'administrateur unique ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; il/s est/sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Il/s est/sont rééligibles.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le deuxième mercredi du mois de mars à 14.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

S'il y a un actionnaire unique, cet actionnaire exerce tous les pouvoirs conférés par l'assemblée des actionnaires de la société.

Art. 14. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

- Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2010.
- La première assemblée ordinaire des actionnaires se tiendra le deuxième mercredi du mois de mars en 2011.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

1) La société FINACAP HOLDING S.A., préqualifiée, TROIS CENT NEUF ACTIONS	309
2) Monsieur Norbert SCHMITZ, préqualifié, UNE ACTION	1
TOTAL: TROIS CENT DIX ACTIONS	310

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraires de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (€ 31.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à MILLE TROIS CENTS EUROS (€ 1.300,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes.

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

- Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Norbert SCHMITZ, licencié en sciences commerciales et consulaires, né à Pétange, le 12 mai 1943, avec adresse professionnelle à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur;

b) La société FMS SERVICES S.A., société de droit luxembourgeois, avec siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 101.240, est nommé représentant permanent Monsieur Vincenzo CAVALLARO, employé de banque, né à Catania (Italie), le 18 mars 1976, avec adresse professionnelle 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg;

c) La société S.G.A. SERVICES S.A., société de droit luxembourgeois, avec siège social au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 76.118, est nommé représentant permanent Monsieur Dominique MOINIL, employé privé, né à Namur (Belgique), le 28 décembre 1959, avec adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Deuxième résolution

Le nombre de commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes:

Monsieur Eric HERREMANS, employé, né à Bruges (Belgique), le 3 juin 1941, demeurant à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés est gratuit et il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2016.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

L'assemblée autorise le conseil d'administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, elle a tout signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 15 septembre 2010. Relation: EAC/2010/10981. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010135463/167.

(100155012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2010.

Faune Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 62.514.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FAUNE HOLDING S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010134647/11.

(100154308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Faune Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 62.514.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 30 septembre 2010

1. M. Philippe TOUSSAINT a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration.

2. M. Eric MAGRINI a démissionné de son mandat d'administrateur.

3. M. David GIANNETTI, administrateur de sociétés, né à Briey (France), le 19 décembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

4. M. Vincent TUCCI, administrateur de sociétés, né à Moyeuvre-Grande (France), le 26 juillet 1968, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

5. M. Xavier SOULARD a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FAUNE HOLDING S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010134648/23.

(100154327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Globalport S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 40.000,00.

Siège social: L-5326 Contern, 15, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 69.666.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique de la Société, en date du 9 septembre 2010, que les mandats en tant que membres du conseil de gérance de Monsieur Morten Brogger et Monsieur Jean Mandeville ont été renouvelés, pour une période déterminée avec effet au 9 septembre 2010 et ce jusqu'à la décision de l'associé unique approuvant les comptes annuels de la Société de l'année 2010.

De sorte que le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- M. Morten Brogger;

- M. Jean Mandeville.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2010.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2010134997/20.

(100153151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2010.

Fidastur Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 83.579.

—
Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 21 juillet 2010 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 05 août 2010.

Référence de publication: 2010134649/11.

(100153989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Finnet SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 138.684.

—
EXTRAIT

En date du 08 octobre 2010, le Conseil d'administration en qualité d'administrateur coopte, Monsieur Michele CANEPA, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, Avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg L-1510 Luxembourg en remplacement de Madame Annalisa CIAMPOLI. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion pour qu'elle procède à son élection définitive.

Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010134650/16.

(100153996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Mc Clou S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2360 Luxembourg, 19, allée des Poiriers.

R.C.S. Luxembourg B 84.534.

Im Jahre zweitausendzehn, am fünfzehnten September.

Vor Notar Roger ARRENSDORFF, im Amtssitz zu Bad-Mondorf.

Sind die Aktieninhaber der Gesellschaft Mc Clou S.A., mit Sitz zu L-2360 Luxembourg, 19, Allée des Poiriers, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäß Urkunde, aufgenommen vor Notar Edmond SCHROEDER im damaligen Amtssitz in Mersch am 21. November 2001, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, Nummer 403 vom 13. März 2002, welche Statuten abgeändert wurden gemäß Urkunde, aufgenommen vor Notar Henri HELLINCKX im damaligen Amtssitz in Mersch am 23. Dezember 2002, veröffentlicht im genannten Mémorial C, Nummer 202 vom 25. Februar 2003, abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen vor Notar Henri HELLINCKX mit dem Amtssitz in Luxembourg am 24. September 2008, veröffentlicht im genannten Memorial C, Nummer 2700 vom 5. November 2008, eingetragen im Handelsregister unter der Nummer B 84.534.

Die Versammlung tagt unter dem Vorsitz von Dieter HACH, Architekt, wohnhaft zu Luxembourg.

Der Vorsitzende bestimmt zum Schriftführer Denise RISCH, Privatangestellte, wohnhaft zu Bad-Mondorf.

Die Versammlung bestellt zum Stimmzähler Katharina ter Hürne, geborene Hach, Ökonomin, wohnhaft zu Luxembourg.

Der Vorsitzende erklärt die Sitzung für eröffnet und gibt folgende Erklärungen ab, welche von dem amtierenden Notar zu Protokoll genommen werden:

a) Aus der beigefügten Anwesenheitsliste geht hervor, daß sämtliche Aktieninhaber in gegenwärtiger Versammlung zugegen oder rechtlich vertreten sind;

b) Die Generalversammlung ist, in Anbetracht der Anwesenheit sämtlicher Aktieninhaber, rechtmäßig zusammengesetzt und kann somit gültig über alle Punkte der Tagesordnung befinden.

c) Die Tagesordnung sieht folgende Punkte vor:

1. Abänderung des zweiten Abschnitts von Artikel 6 der Statuten

Der Vorsitzende trägt daraufhin die Gründe vor, welche den Verwaltungsrat dazu bewegten, der Generalversammlung diese Tagesordnung zu unterbreiten.

Anschließend nimmt die Generalversammlung einstimmig über jeden Punkt einzeln folgende Beschlüsse:

Erster Beschluß

Die Generalversammlung beschliesst den zweiten Abschnitt von Artikel 6 der Statuten abzuändern und gibt im fortan folgenden Wortlaut:

In deutscher Sprache:

"Art. 6. (zweiter Abschnitt). Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die alleinige Unterschrift des Vorsitzenden des Verwaltungsrates oder durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern."

In englischer Sprache

"Art. 6. (Second paragraph). The coporation shall be bound by the sole signature of the chairman of the Board of Directors or by the joint signature of two directors."

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Worüber Urkunde, errichtet wurde zu Bad-Mondorf, in der Amtsstube.

Nach Vorlesung an die Komparenten, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: HACH, RISCH, ter HÜRNE, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 21 septembre 2010. REM 2010 / 1250. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à des fins administratives

Mondorf-les-Bains, le 12 octobre 2010.

Référence de publication: 2010135522/49.

(100155128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2010.

Fintrust S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 115.534.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue en date du 22 septembre 2010 à Luxembourg.

- A l'unanimité, il est décidé de transférer le siège social de la société du 24 rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg au 50, Route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Pour extrait conforme

International Corporate Services (Luxembourg) SÀRL

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2010134651/15.

(100153890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Flagstone Capital Management Luxembourg SICAF - FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAF - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

R.C.S. Luxembourg B 141.810.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 11 octobre 2010.

Référence de publication: 2010134654/11.

(100153858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Vuksan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 98.240.

Extrait des résolutions de l'actionnaire unique prises au siège social lors de l'assemblée générale ordinaire tenu extraordinairement du 8 octobre 2010

L'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

- L'actionnaire unique accepte la démission de:

* Mr Renaud Labye, né le 11/09/1977 à Liège (Belgique), ayant son adresse professionnelle au L-1728 Luxembourg 14 rue du Marché aux Herbes;

* Mr Thierry Grosjean, né le 03/08/1975 à Metz (France), ayant son adresse professionnelle au L-1728 Luxembourg 14 rue du Marché aux Herbes;

de leur fonction d'administrateurs avec effet au 08 octobre 2010.

* Mme Bouchra Akhertous, née le 08/10/1974 à Mont-Saint-Martin (France), ayant son adresse professionnelle au L-1728 Luxembourg 14 rue du Marché aux Herbes;

de sa fonction d'administrateur avec effet au 20 octobre 2009.

- L'actionnaire unique nomme:

* Cyan S.à r.l., société luxembourgeoise, ayant son siège social au 14, Rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, enregistrée au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136 122;

aux fonctions d'administrateur unique et pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Vuksan S.A.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010135258/28.

(100153795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Flexilog GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 116.566.

—
Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/10/2010.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2010134655/12.

(100154054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Frentab S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 114.758.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 2 septembre 2010, que la liquidation de la société, décidée en date du 29 avril 2010, a été clôturée et que FRENTAB S.A. a définitivement cessé d'exister. Les livres et documents sociaux sont déposés et conservés pour une période de cinq ans au Fagelviksvägen 225, Swedish-13464 Ingaro.

Luxembourg, le 11.10.2010.

Pour: FRENTAB S.A.

Société anonyme liquidée

Pour le Liquidateur: GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

Société anonyme

Isabelle Maréchal-Gerlaxhe / MYRIAM LINDEN

Référence de publication: 2010134659/19.

(100154030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

LSF4 Mega Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 109.341.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par le notaire Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, en date du 30 septembre 2010, enregistré à Luxembourg AC, le 1^{er} octobre 2010, LAC/2010/43012, aux droits de soixante-quinze euros (75.- EUR), que la société LSF4 Mega Investments S.à r.l., ayant son siège social à L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper, enregistrée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 109.341, constituée par acte du notaire Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, en date du 5 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No1289 du 29 novembre 2005, modifié pour la dernière fois par un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 août 2010, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations,

a été clôturée et que par conséquent la société est dissoute.

Les livres et autres documents de la Société seront déposés et conservés pendant cinq ans, à partir de la date de la publication des présentes dans le Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C, à l'adresse suivante: 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Référence de publication: 2010134754/23.

(100153697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

PaaLim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2360 Luxembourg, 19, allée des Poiriers.

R.C.S. Luxembourg B 83.569.

Im Jahre zweitausendzehn, am fünfzehnten September.

Vor Notar Roger ARRENSDORFF, im Amtssitz zu Bad-Mondorf.

Sind die Aktieninhaber der Gesellschaft PaaLim S.A., mit Sitz zu L-2360 Luxembourg, 19, Allée des Poiriers, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäß Urkunde, aufgenommen vor Notar Edmond SCHROEDER im damaligen Amtssitz in Mersch am 27. August 2001, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, Nummer 164 vom 30. Januar 2002, welche Statuten abgeändert wurden gemäß Urkunde, aufgenommen vor Notar Henri HELLINCKX im damaligen Amtssitz in Mersch am 23. Dezember 2002, veröffentlicht im genannten Mémorial C, Nummer 202 vom 25. Februar 2003, abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen vor Notar Henri HELLINCKX mit dem Amtssitz in Luxembourg am 24. September 2008, veröffentlicht im genannten Memorial C, Nummer 2647 vom 29. Oktober 2008, eingetragen im Handelsregister unter der Nummer B 83.569.

Die Versammlung tagt unter dem Vorsitz von Dieter HACH, Architekt, wohnhaft zu Luxemburg.

Der Vorsitzende bestimmt zum Schriftführer Denise RISCH, Privatangestellte, wohnhaft zu Bad-Mondorf.

Die Versammlung bestellt zum Stimmzähler Katharina ter Hürne, geborene Hach, Ökonomin, wohnhaft zu Luxemburg.

Der Vorsitzende erklärt die Sitzung für eröffnet und gibt folgende Erklärungen ab, welche von dem amtierenden Notar zu Protokoll genommen werden:

a) Aus der beigefügten Anwesenheitsliste geht hervor, daß sämtliche Aktieninhaber in gegenwärtiger Versammlung zugegen oder rechtlich vertreten sind;

b) Die Generalversammlung ist, in Anbetracht der Anwesenheit sämtlicher Aktieninhaber, rechtmäßig zusammengesetzt und kann somit gültig über alle Punkte der Tagesordnung befinden.

c) Die Tagesordnung sieht folgende Punkte vor:

1. Abänderung des zweiten Abschnitts von Artikel 6 der Statuten

Der Vorsitzende trägt daraufhin die Gründe vor, welche den Verwaltungsrat dazu bewegten, der Generalversammlung diese Tagesordnung zu unterbreiten.

Anschließend nimmt die Generalversammlung einstimmig über jeden Punkt einzeln folgende Beschlüsse:

Erster Beschluß

Die Generalversammlung beschliesst den zweiten Abschnitt von Artikel 6 der Statuten abzuändern und gibt im fortan folgenden Wortlaut:

In deutscher Sprache:

" **Art. 6. (zweiter Abschnitt).** Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die alleinige Unterschrift des Vorsitzenden des Verwaltungsrates oder durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern."

In englischer Sprache

" **Art. 6. (Second paragraph).** The corporation shall be bound by the sole signature of the chairman of the Board of Directors or by the joint signature of two directors."

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Worüber Urkunde, Errichtet wurde zu Bad-Mondorf, in der Amtsstube.

Nach Vorlesung an die Komparenten, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: HACH, RISCH, ter HÜRNE, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 21 septembre 2010. REM 2010 / 1249. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives

Mondorf-les-Bains, le 12 octobre 2010.

Référence de publication: 2010135573/49.

(100154747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2010.

Fuchs Invest, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 93.660.

—
Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 30 septembre 2010

Le Conseil prend note de la démission de Monsieur Nico THILL de son mandat d'Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Marie-Cécile MAHY-DUBOURG

Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2010134660/13.

(100153853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Gestion Financière et Patrimoniale S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

R.C.S. Luxembourg B 88.642.

—
Le Bilan abrégé et les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/10/2010.

Référence de publication: 2010134662/11.

(100154305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

OBA Group SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 53-55, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 110.795.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02/09/2010 à 11 H

La Société OBA GROUP SA a pris la résolution suivante:

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Melle Véronique LANGE, demeurant 141 rue Nationale F-57600 FORBACH de son poste de commissaire aux comptes.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme la société INTERNATIONAL CONSULTING AGENCY SA, représentée par Mr Jean GREFF, avec siège social à L-3511 Dudelange, 53-55 rue de la Libération, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 139578, au poste de commissaire aux comptes pour un mandat de six années.

Troisième résolution

L'Assemblée accepte la démission de Mr Jean GREFF, demeurant 141 rue Nationale F-57600 FORBACH de son poste d'Administrateur Unique.

Quatrième résolution

L'Assemblée nomme la société BENGARY SA, représentée par Mr Alain HOUD, demeurant 121-123 rue du Parc L-3542 Dudelange, avec siège social à L-3511 Dudelange, 53-55 rue de la Libération, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B132 955, au poste d'Administrateur Unique pour un mandat de six années.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé la présente minute

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, Le 02/09/2010.

BENGARY SA / Mme C.SIMON / Mme A.VERDE

Représentée par Mr Alain HOUD / - / -

Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2010137161/30.

(100156276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2010.

Cura/GGP Investment Corporation, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 46.921.200,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 113.437.

—
Transfert de parts:

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales, signé en date du 4 août 2010, que GGP Lux Co. a transféré ses 938.424 parts sociales de classe B à Cura Beteiligungsgesellschaft Türkei m.b.H. avec effet au 14 octobre 2010.

Suite à ce transfert, Cura Beteiligungsgesellschaft Türkei m.b.H., détenant 938.424 parts sociales de classe A et 938.424 parts sociales de classe B, est désormais l'associé unique de la Société.

Démission:

Il résulte d'une lettre de démission, reçue en date du 12 octobre 2010, que Monsieur Joel Bayer a démissionné de sa fonction de gérant de classe B avec effet immédiat.

Extrait des résolutions des associés de la Société du 12 octobre 2010:

En date du 12 octobre 2010, les associés de la Société ont décidé de nommer Monsieur Henning Eggers, né le 31 juillet 1969 à Soltau, Allemagne, demeurant professionnellement à Wandsbekerstraße 3-7, D-22179 Hamburg, Allemagne, en tant que nouveau gérant B de la Société avec effet au 12 octobre 2010 et à durée indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance de la Société se compose dorénavant comme suit:

Monsieur Thomas Finne, gérant A

Monsieur Henning Eggers, gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2010.

Cura/GGP Investment Corporation

Signature

Référence de publication: 2010136558/27.

(100156548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2010.

Global Refund Holdings One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 89.246.

—
Les comptes annuels au 31 mars 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010134663/9.

(100154313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Tishman Speyer Karlshoefe Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 77.925,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 132.374.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 30 septembre 2010 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société:

- Monsieur Gilles Bonnier, né le 9 Décembre 1967, à Paris, France, avec adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

Il résulte également desdites résolutions que les personnes suivantes ont été nommées avec effet immédiat aux fonctions de gérant de catégorie A de la Société, pour une durée indéterminée:

- Monsieur Bernard Penaud, né le 10 décembre 1965, à Brive-La-Gaillarde, France, avec adresse professionnelle au 49-51, Avenue George V, 75008 Paris, France, et
- Monsieur Michael Spies, né le 4 septembre 1957, à Boston, Massachusetts, Etats Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE Londres, Royaume-Uni.

Le Conseil de gérance de la Société se compose, depuis le 30 septembre 2010, comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Bernard Penaud, prénommé, Monsieur Michael Spies, prénommé,
- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,
- Monsieur Jerry I Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, avec professionnelle adresse au 176, East 72nd Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,
- Madame Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 176, East 72nd Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,
- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 265, East 66th Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique.

Gérants de catégorie B:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;
- Madame Vinessa Sweeney, née le 15 novembre 1979 à Chester, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg; et
- Monsieur Nicolas Veyer, né le 1^{er} septembre 1973 à Lille, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 11 octobre 2010.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2010136773/45.

(100156371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2010.

Private Jets Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5217 Sandweiler, 30, Geerchen.

R.C.S. Luxembourg B 138.007.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 16 septembre 2010

1. Monsieur John ORNELL a démissionné de son mandat de gérant de catégorie A.

2. Madame Melanie A. MEEKER, administrateur de sociétés, née à New York (Etats-Unis d'Amérique), le 24 juillet 1955, demeurant professionnellement à 34, Maple Street, Milford MA 01757, Etats-Unis d'Amérique, a été nommée gérante de catégorie A pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Grand Duchy Finance S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010134664/16.

(100153466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2010.

Soclair Equipements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 7, rue Kalchesbrück.

R.C.S. Luxembourg B 17.638.

—
EXTRAIT

Il résulte de différents procès-verbaux d'assemblées générales et de réunions du Conseil d'administration, que l'administrateur suivant est à rayer auprès du Registre de commerce et des sociétés:

- Madame Annette SCHWALL-LACROIX

Est à inscrire comme administrateur:

- Monsieur Edouard KAYSER, demeurant à L-1328 Luxembourg, 65 rue Charlemagne, né à Fontainebleau (F) , le 14.02.1954, pour une durée se terminant lors de l'assemblée générale annuelle de 2013. (date de nomination: 04.06.2008)

Les mandats des administrateurs suivants ont été renouvelés par décision de l'assemblée du 9 juin 2010, jusqu'à l'assemblée générale annuelle ordinaire de 2015:

- Madame Rita HELLINCKX-REICHLING

- Monsieur Claude WIRION.

Le mandat de l'administrateur suivant a été renouvelé par décision de l'assemblée du 4 juin 2008, jusqu'à l'assemblée générale annuelle ordinaire de 2013:

- Monsieur Max KAYSER

Le mandat de l'administrateur suivant a été renouvelé par décision de l'assemblée du 2 juin 2009, jusqu'à l'assemblée générale annuelle ordinaire de 2014:

- Monsieur Jean-Charles WELBES

Le Conseil d'Administration se compose ainsi des membres suivants:

- Monsieur Max KAYSER

Durée du mandat jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2013.

- Monsieur Claude WIRION

Durée du mandat jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

- Madame Rita HELLINCKX-REICHLING

Durée du mandat jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

- Monsieur Jean-Charles WELBES

Durée du mandat jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2014.

- Madame Marylène KAYSER

Durée du mandat jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.

- Monsieur Edouard KAYSER

Durée du mandat jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2013.

Fait à Luxembourg, le 12 octobre 2010.

Référence de publication: 2010136187/38.

(100155907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2010.

TWS - Europe S.A., Société Anonyme,

(anc. Laksmi S.A.).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 145.050.

—
L'an deux mille dix, le seize septembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire, résidant à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «LAKSMI S.A.», ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 145.050, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 16 février 2009, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 665 du 16 février 2009, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Solange WOLTER-SCHIERES, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Annick BRAQUET, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Alexander CLAESSENS, administrateur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les CENT (100) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Changement de la dénomination de LAKSMI S.A. en TWS EUROPE S.A..

2.- Modification subséquente du premier alinéa de l'article premier des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société de LAKSMI S.A. en TWS -EUROPE S.A.

Deuxième résolution

Faisant suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article premier des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Premier alinéa. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de TWS -EUROPE S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: S. WOLTER-SCHIERES, A. BRAQUET, A. CLAESSENS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 septembre 2010. Relation: LAC/2010/41635. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Référence de publication: 2010135505/52.

(100154554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2010.

Matrix Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 86.665.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 septembre 2010

L'Assemblée Générale accepte, à compter de ce jour, la démission de deux administrateurs, à savoir:

- Madame Claudine BOULAIN, administrateur, née le 2 juin 1971 à MOYEUUVRE-GRANDE (France), domiciliée professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

- EDIFAC S.A., société anonyme, dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculé au registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 72257

L'Assemblée Générale constate le dépôt auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de la démission de Madame Sandrine ANTONELLI avec effet au 31 août 2010.

L'Assemblée Générale accepte, à compter de ce jour, la démission du commissaire aux comptes TRUSTAUDIT Sarl, avec siège social sis au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 73.125.

L'Assemblée Générale décide de nommer quatre administrateurs, à savoir :

- Monsieur Claude ZIMMER, administrateur, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg

- Maître Marc THEISEN, administrateur, né le 5 novembre 1954 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg

- Mademoiselle Michèle SCHMIT, administrateur, née le 23 mai 1979 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg

- Monsieur Xavier Genoud, administrateur, né le 03 mai 1977 à Besançon (France), domicilié professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg

Leurs mandats d'administrateurs expireront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

L'Assemblée Générale décide de nommer, en qualité de commissaire aux comptes, la société ZIMMER & PARTNERS Sàrl avec siège social sis au 291, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 151.507.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2010136103/34.

(100155282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2010.

IFDC Investment Management Co. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 74.454.

L'an deux mille dix.

Le six septembre à 10.00 heures du matin.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme IFDC Investment Management Co. S.A., avec siège social à L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, R.C.S Luxembourg numéro B 74454, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 février 2000, publié au Mémorial C numéro 251 du 3 avril 2000, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 30 décembre 2003, publié au Mémorial C numéro 198 du 18 février 2004,

ayant un capital social de cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Gwendoline BOONE, employée privée, demeurant professionnellement à Hesperange.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Aline BIEJ, employée privée, demeurant professionnellement à Hesperange et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Valérie CLOSTER, employée privée, demeurant professionnellement à Hesperange.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Décision de liquider la société.
- 2.- Nomination du liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3.- Décharge à donner aux administrateurs.
- 4.- Divers.

B) Que les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

C) La présente assemblée a été convoquée par des lettres contenant l'ordre du jour adressées aux actionnaires par lettres recommandées à la poste.

D) Qu'il appert de la liste de présence que sur les 1.000 actions actuellement en circulation, représentatives de l'intégralité du capital social, 999 actions, soit la plus de la moitié du capital, sont présentes ou représentées à la présente assemblée et que selon l'article 67-1 de la loi concernant les sociétés commerciales, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer sur l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre la société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée désigne comme liquidateur de la société:

La société anonyme SIGNES S.A., ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse, R.C.S. Luxembourg numéro B 46251.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs de la société pour l'exécution de leur mandat. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de mille cinquante euros, sont à la charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, toutes connues du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, elles ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Gwendoline BOONE, Aline BIEJ, Valérie CLOSTER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher le 17 septembre 2010. Relation: GRE/2010/3072. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR COPIE CONFORME.

Junglinster, le 20 septembre 2010.

Référence de publication: 2010134701/63.

(100153607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

GCI Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 119.259.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010134665/9.

(100153984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2010.

NIS Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 2.718.275,79.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 135.147.

EXTRAIT

Suite aux cessions de parts sociales du 30 juin 2010, l'associé de la Société KKR E2 Investors LP détient:

- 2.482.234 parts sociales préférentielles de catégorie A1
- 2.482.234 parts sociales préférentielles de catégorie A2;
- 2.482.235 parts sociales préférentielles de catégorie A3;
- 2.482.235 parts sociales préférentielles de catégorie A4;
- 2.482.236 parts sociales préférentielles de catégorie A5;
- 288.390 parts sociales de catégorie B1;
- 288.391 parts sociales de catégorie B2;
- 288.392 parts sociales de catégorie B3;
- 288.392 parts sociales de catégorie B4;
- 288.392 parts sociales de catégorie B5;

l'associé de la Société Park Square Capital I, S.à r.l. détient:

- 1.675.707 parts sociales préférentielles de catégorie A1
- 1.675.707 parts sociales préférentielles de catégorie A2;
- 1.675.707 parts sociales préférentielles de catégorie A3;
- 1.675.707 parts sociales préférentielles de catégorie A4;
- 1.675.707 parts sociales préférentielles de catégorie A5;
- 163.633 parts sociales de catégorie B1;
- 163.633 parts sociales de catégorie B2;
- 163.633 parts sociales de catégorie B3;
- 163.633 parts sociales de catégorie B4;
- 163.634 parts sociales de catégorie B5;

l'associé de la Société GSMP V Onshore International Limited détient:

- 1.816.910 parts sociales préférentielles de catégorie A1;
- 1.816.910 parts sociales préférentielles de catégorie A2;
- 1.816.910 parts sociales préférentielles de catégorie A3;
- 1.816.910 parts sociales préférentielles de catégorie A4;
- 1.816.910 parts sociales préférentielles de catégorie A5; -
- 177.421 parts sociales de catégorie B1;
- 177.421 parts sociales de catégorie B2;
- 177.420 parts sociales de catégorie B3;
- 177.421 parts sociales de catégorie B4;
- 177.421 parts sociales de catégorie B5; -

l'associé de la Société GSMP V Institutional International Limited détient:

- 175.068 parts sociales préférentielles de catégorie A1;
- 175.068 parts sociales préférentielles de catégorie A2;
- 175.068 parts sociales préférentielles de catégorie A3;
- 175.068 parts sociales préférentielles de catégorie A4;
- 175.067 parts sociales préférentielles de catégorie A5;
- 17.096 parts sociales de catégorie B1;
- 17.096 parts sociales de catégorie B2;
- 17.097 parts sociales de catégorie B3;
- 17.097 parts sociales de catégorie B4;
- 17.097 parts sociales de catégorie B5;

et l'associé de la Société GSMP V Offshore International Limited détient:

- 2.712.649 parts sociales préférentielles de catégorie A1;
- 2.712.649 parts sociales préférentielles de catégorie A2;
- 2.712.649 parts sociales préférentielles de catégorie A3;
- 2.712.649 parts sociales préférentielles de catégorie A4;
- 2.712.650 parts sociales préférentielles de catégorie A5;
- 264.892 parts sociales de catégorie B1;
- 264.892 parts sociales de catégorie B2;
- 264.892 parts sociales de catégorie B3;
- 264.891 parts sociales de catégorie B4;
- 264.891 parts sociales de catégorie B5;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Stefan Lambert
Gérant

Référence de publication: 2010137158/68.

(100156268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2010.